

Les résidents du foyer ADEF de Vitry Manouchian lèvent le blocage du foyer et acceptent leur déménagement :

UNE VICTOIRE (TRÈS) PARTIELLE !

Le dimanche 30 mai 2021 dans la soirée, une assemblée générale des résidents du foyer de Vitry Manouchian a décidé l'arrêt de leur mouvement, la levée du piquet à l'entrée du foyer, et accepté le déménagement prévu de la moitié des résidents (239 titulaires du Bâtiment B) vers la nouvelle résidence sociale située 164 avenue Léon Geoffroy.



Le mouvement de résistance au déménagement a démarré fin juin 2020 lorsque l'ancien délégué principal (depuis décédé, paix à son âme) s'est présenté à une permanence du Copaf. Il était venu chercher de l'aide pour rédiger une lettre à la direction de l'organisme gestionnaire, et une pétition à faire signer par les résidents, demandant la prise en compte des « remplaçants » qui n'avaient pas été comptabilisés pour le déménagement prévu. Il faut comprendre que dans les foyers, il y a certains résidents qui, une fois à la retraite, partent au pays et laissent leur chambre occupée par des membres de leur famille qui continuent à payer la redevance sous le nom du titulaire parti. Le gestionnaire, en l'occurrence l'Adef, avait régularisé des remplaçants dans les chambres en 2017, mais avait refusé de le faire par la suite. Adef est une « association » 1901 dont la gestion peut être considérée comme « lucratif pour certains », et a été prise en charge par des ex-employés de la filiale foyers du Syndicat patronal de la Métallurgie et des Travaux Publics dont le Syndicat en question voulait se débarrasser. Il faut aussi comprendre que le remplacement de l'ancien foyer par deux nouvelles résidences avaient été programmé depuis au moins quatre ans, que quelques réunions réunissant les "acteurs" et "partenaires", y compris du comité de résidents, avaient eu lieu. Mais ces réunions étaient surtout des mises en spectacle, par projection power-point interposée, des nouveautés à attendre, des décisions déjà prises, et ne donnaient aux délégués ni les moyens de comprendre quelles en seraient les conséquences pour la vie des résidents, ni la possibilité de participer d'une quelconque manière démocratique aux discussions. Ils étaient là, spectateurs intimidés et passifs et ils ne relayaient rien de ce qu'ils avaient entendu aux résidents.

En septembre, la pétition signée par une majorité des résidents, a été envoyée à l'Adef, au maire, au préfet et au président du Conseil départemental accompagnée de demandes de rendez-vous pour en

parler. Personne parmi ces augustes dirigeants n'a daigné répondre. Jean-Paul Vaillant, directeur général de l'Adef, a fini par venir au foyer le 19 novembre 2020 pour "discuter" avec les délégués. Le seul mot pertinent sorti de deux heures de ses interventions fut "Non" à toutes les demandes.

Un exemplaire du contrat et règlement qui devaient être signé lors de l'entrée dans la nouvelle résidence a été transmise le 7 janvier 2021. Une lecture en assemblée générale du contrat et du règlement proposés a provoqué un vif rejet. Un comité de soutien construit autour du Copaf, du Collectif des Travailleurs Sans Papiers de Vitry, et de la Marche des Solidarités avec l'appui des élus au conseil municipal de France Insoumise a commencé à se réunir et à proposer des actions.



Une première discussion le mardi 2 février entre la mairie et les délégués n'a pas permis au maire de comprendre réellement la situation et a surtout été marquée par une réponse stéréotypée et réservée de l'adjoint Djamel Hamani qui défendait le long processus de "concertation" ayant mené au projet actuel. Le 6 février, un samedi pluvieux et froid, 300 personnes ont manifesté du foyer à la mairie. Le maire et quelques membres de son équipe sont sortis pour accueillir les manifestants. M. Bell Lloch a donné voix à sa "compréhension" de la lutte mais visiblement son vrai "soutien" restait pour un déménagement en bon ordre. Le réseau de soutiens s'élargit avec la présence du syndicat « Solidaires 94 », de la LDH et du Mrap local et national.

Au mois de mars, les résidents se sont regroupés autour du mot d'ordre « RELOGEMENT DE TOUS LES HABITANTS DU FOYER » pour signaler :

- leur refus d'être séparé des membres de leurs familles qu'ils hébergent,
- leur exigence que les « remplaçants » des résidents partis soient pris en compte dans le déménagement,
- leur demande que les « habitants non titulaires » puissent faire valoir leurs droits, à un relogement s'ils étaient en règle, ou le droit de rester tranquillement avec leurs familles, s'ils ne l'étaient pas.
- la nécessité d'une modification des alinéas les plus répressifs et restrictifs du contrat et du règlement, surtout ceux réprimant l'hébergement.

Le 18 février, le comité de résidents envoie une lettre à la direction de l'Adef (avec copie aux responsables politiques) demandant des modifications précises du contrat et du règlement. Il n'y a aucune réponse, à part une lettre de soutien de la part de Christian Favier au Conseil départemental.

Le vendredi 12 mars un rassemblement est organisé devant le siège de l'Adef à Ivry sur Seine. La direction de l'Adef manifeste tant son courage que son esprit de dialogue en vidant le bâtiment et en bloquant l'entrée par des rangées de policiers et de vigiles. Le réseau de soutien s'élargit encore

avec la présence des Gilets Noirs et de divers individus de la ville qui apportent leur soutien citoyen.

La direction rappelle par les interventions de ses agents et à plusieurs reprises que le 6 avril, suite au weekend de Pâques, le déménagement doit commencer. Les délégués n'arrêtent pas de leur dire que ce ne sera pas le cas. Donc, ce fameux mardi 6 avril un barnum est installé devant l'entrée véhicules du foyer, les grilles sont cadenassées, et le personnel administratif de l'Adef est empêché d'entrer dans le bâtiment. Le blocage commence.

Première réaction de l'Adef, on coupe la distribution du courrier, on arrête les services techniques dans l'ancien foyer. Ces actions de prise en otage (les résidents du Bâtiment A n'étaient pas concernés par le blocage, mais y participaient en solidarité) peuvent être illégales, notamment le refus de distribution du courrier, mais on n'aura pas eu le temps de vérifier devant un juge.



Le vendredi 9 avril, le maire Pierre Bell Lloch et quelques personnes de son équipe rendent visite au foyer. Il note lors de la discussion qu'une centaine de demandes de logements HLM émanent de résidents et qu'une cinquantaine ont une ancienneté qui les rendent réalisables. Parmi d'autres points forts de la gestion de l'Adef, il visite les cloaques d'excrément humain qui s'accumulent à un mètre de profondeur derrière le bâtiment B juste sous les fenêtres des résidents, résultat d'un bouchage de canalisations qui dure depuis plus d'un an. Isabelle Santiago, députée PS du département, constate la même incurie. Les élus, révoltés, jouent de leur influence auprès de Jean-Paul Vaillant pour faire évacuer la merde le jour suivant. C'est la preuve qu'il était possible de régler le problème à tout moment sauf que pour M. Vaillant, cela ne valait certainement pas la peine ni l'argent pour les seuls résidents travailleurs immigrés africains, indignes de sa considération. Un maire et une députée, c'est autre chose !

Le vendredi 16 avril, un rassemblement devant le foyer, en plein confinement, permet de regrouper et d'élargir le réseau de soutien. Le 24 avril une deuxième manifestation, ensoleillée cette fois, traverse Vitry et attire un millier de personnes devant la mairie. Les résidents participent pour une fois massivement, et ils sont joints par Mathilde Panot, l'autre députée (FI) de la ville. Pas de

réception par les édiles cette fois, mais de belles prises de parole par une panoplie de soutien qui n'a cessé de grandir. Nous comptons outre les soutiens déjà ralliés, des citoyens indépendants, la CANE, le Haut conseil des Maliens de France, etc. etc. La presse départementale et le Parisien commencent à en faire des articles, et les revendications des résidents sont reçues partout avec sympathie et soutien.



A la demande des délégués, les "revendications principales" sont précisées et réduites à cinq :

- prise en charge des remplaçants dans le relogement,
- déménagement en quatre jours sans contrôle ni filtrage,
- deux badges, deux clefs pour chaque résident titulaire,
- convention permettant au comité de résidents de gérer la vie collective et les espaces collectifs de la résidence,
- élimination de l'article 7 du contrat, l'article qui permet une expulsion sans jugement d'un résident considéré comme ne prouvant pas sa "présence effective" dans le logement.

M. le Maire se décide enfin d'intervenir plus activement, si ce n'est qu'en tant que "médiateur". Un artiste célèbre de la commune et de la communauté, Mokobé Traoré, introduit sa voix dans le concert et une première discussion est organisée à la mairie entre les délégués et leurs soutiens, la municipalité et l'Adef le vendredi 23 avril. La seule petite concession de l'Adef concerne les remplaçants, Jean Paul Vaillant concède qu'il pourra éventuellement les prendre en compte.

Les délégués, les soutiens et l'équipe du maire discutent une nouvelle fois ensemble l'après-midi du vendredi 7 mai. Suite aux plaintes concernant le blocage du courrier, le maire proteste auprès d'Adef. Une distribution du courrier interviendra le vendredi 11 mai, puis plus rien. Le maire transmet la demande d'Adef qui insiste que les "soutiens" ne participent pas aux discussions. Adef veut éviter tout débat "politique". Ne voulant pas être considérés comme responsables d'un blocage du dialogue, délégués et soutiens y acquiescent, ce qui était vraisemblablement un recul regrettable. D'une part parce que, dans la loi et dans les conventions qui ont été signés concernant la concertation, les délégués élus des résidents peuvent être assistés par toute personne ressource ou association de leur choix. D'autre part, parce que ce n'est pas à Jean-Paul Vaillant, aussi immense et vivement intelligent qu'il soit, de dicter les termes dans lesquels une négociation doit avoir lieu.

Une troisième discussion, sans les soutiens, a lieu à la résidence Léon Geffroy le mercredi 26 mai. Sachant qu'il était fort peu probable que cette discussion débouche sur un protocole ou une convention écrite, le délégué principal et le Copaf rédigent ensemble et après-coup un pv de cette discussion, pensant demander un engagement à minima des parties présentes qu'il n'y comporte aucune erreur. M. le Maire a exprimé sa "déception" à cette initiative et son souhait que le document ne circule pas.

Vendredi 28 mai une manifestation, peuplée principalement des habitants sans-papiers de la CSTPV et les membres du réseau de soutien, traverse le Val de Marne de Vitry jusqu'à la préfecture de Créteil. Ce sera la dernière manifestation de cette étape de la lutte.



Le dimanche 30 mai, les résidents décident en Assemblée générale que des avancées ont été faites. En effet, les remplaçants sont dorénavant inclus dans le déménagement et il y a une garantie verbale que le déménagement se passera sans contrôle ni filtrage. En principe, personne ne sera à la rue à cause de ce déménagement. Monsieur le Maire s'engage à examiner quelques dizaines de demandes de logement social sur la ville et il donne sa parole que les choses se passeront bien. Il ajoute avec toute la solennité dont il est capable que les résidents pourront compter sur lui à l'avenir. Pour combien de temps, personne ne le sait. L'accord de déménager est donné 1) sans convention ou protocole écrit, aucune des "promesses" seront inscrites dans une forme pérenne ; 2) sans engagement même oral ou implicite que les résidents pourront vivre tranquillement avec leurs personnes hébergées dans la nouvelle résidence sociale Geffroy ; 3) sans annulation de l'article 7 du nouveau contrat, article illégal qui permet au gestionnaire d'expulser un résident sans passer par la justice. Là on peut dire qu'il manquait à Monsieur le Maire le cran ou la volonté à un moment donné de taper du poing sur la table. Le préfet de Seine-Saint-Denis l'a fait face au même Jean-Paul Vaillant, celui-ci a été obligé de reculer, et les résidents du foyer de Saint Ouen ont pu déménager sans accepter cet article scélérat. Des deux clefs et des deux badges, n'en parlons pas. Pour Jean-Paul Vaillant, c'est intolérable. Il s'agit donc d'une victoire (très) partielle.

C'est vrai que les résidents commençaient à être fatigués de la lutte. Faire une occupation, faire le filtrage à l'entrée du bâtiment, constituer un service d'ordre, tenir une présence permanente sous le barnum, à la longue cela devient fastidieux, surtout quand, comme partout ailleurs, les éléments actifs et participants sont peu nombreux, et on se retrouve toujours entre les mêmes, tandis que la masse des résidents vaquent à leurs affaires sans se soucier de l'effort et l'engagement fournis par quelques uns. Hormis la participation très massive du 24 avril, la mobilisation a reposé sur un cercle

restreint. Quant aux autres, ils sont contents de ramasser les fruits qui tombent à la fin du mouvement, cueillis au moment propice, sans qu'ils aient eu la moindre obligation de participation.



Toujours est-il que cette lutte a compté et comptera. Il n'est pas sûr qu'Adef, échaudée malgré tout par l'expérience et par l'exposition publique de son mépris et de son incurie, soit prête à engager d'autres confrontations immédiatement. Personne ne sait quand l'ADEF reprendra ses offensives contre les hébergements. Nous pouvons être sûrs qu'un jour, ça arrivera. Il faut donc s'y préparer. Il est vrai aussi que l'injustice du projet de résidence sociale commence à être connue et discutée. Est-ce suffisant pour faire remettre en cause les fondements de cette politique ? Ce n'est pas sûr. Mais en tout cas, pour pouvoir influencer sur la loi, pour pouvoir parler à des responsables politiques qui nous écoutent, des mouvements et des refus collectifs de cette sorte seront de plus en plus nécessaires.

9/6/2021
Copaf

PS

Pour conclure je ne peux pas résister au plaisir de citer deux posts Facebook qui ont suivi de près la décision des résidents.

D'abord celui de M. Pierre Bell Lloch :

Belle victoire des résidents du foyer Manouchian

Bientôt, ils prendront possession de leur nouvel hébergement.

Entièrement neuf avec des studios tout équipés, c'est une amélioration notable de leurs conditions de vie.

Après des semaines de dialogue avec l'ADEF et l'état, ce sont des centaines de résidents qui vont pouvoir avoir accès à un logement digne.

Reste bien des combats pour la reconnaissance des travailleurs, les politiques d'accueil des migrants en France, mais nous continuerons ces combats à leurs côtés.

Merci aux comités des résidents et à leurs soutiens pour leur détermination, Merci à l'ADEF, au haut conseil des Maliens de France et à la Prefète pour leur écoute sur ce dossier. Merci beaucoup à Mokobe Traore, à Ibrahima Konaté, à Rabah, aux agents de la ville ainsi qu'aux élus Sonia Guenine, Luc Ladire, Albertino Ramael, Maëva Durand, Laurence Jeanne pour avoir participé aux discussions et œuvré pour une issue positive.

Une équipe déterminée à permettre le respect des droits de tout les résidents, comme pour tout les Vitriots en luttés.

*#vitrysurseine
#DroitPourTous
#vitrysolidaire*

Et ensuite celui de Mokobé Traoré

BELLE VICTOIRE

Nous avons depuis des mois rencontré les résidents du Foyer des Ardoines de Vitry et l'Adef concernant le passage du foyer à la résidence sociale. La résidence sociale est quelque chose de nouveau pour nos tontons nos aînés du Mali de la Côte d'Ivoire du Sénégal de la Mauritanie de la Guinée et même du Congo

J'ai avec le soutien du Maire de Vitry Pierre Bell-Lloch qui a fait un travail formidable ainsi que ses adjoints luc Ladire Sonia Guenine Maeva Durand et Ibrahima Konaté le doyen qui se sont battus jusqu'au bout pour accompagner les nombreux échanges ce qui a permis de rassurer les résidents qui émettaient des inquiétudes, et ce qui nous a permis de renouer le dialogue entre les deux parties Adef et Résidents du Foyer. Je remercie Tonton Doucouré et Tonton Fofana et le comité pour ce long combat qui termine par une victoire , merci pour toutes vos bénédictions l'émotion était palpable et c'est pour moi une fierté d'avoir pu vous accompagner.

Dieu merci le déménagement aura lieu du 21 juin au 9 juillet dans de bonnes conditions vers la nouvelle Résidence

Fier de ma ville Vitry qui a toujours menée les combats juste digne !

Ces deux communications font réfléchir à ce qui fait la ressemblance entre certains maires et certains artistes dits "de la communauté". En tout cas une indiscutable et commune volonté à tirer la couverture vers soi.